ADVIS A MONSIEVR LE PRINCE.

M. DC. XV.

ADVIS A MONSEIGNEVR le Prince.

MONSEIGNEVR,

QVICONQVE veut gaigner le prix doit franchir la carriere. Les plus beaux commencemens ne ſont à rien comptez s'ils ne ſont ſuiuis. C'eſt la fin qui couronne l'œuure. Voſtre grandeur meuë d'vn iuſtc deſir, d'vn zele ardent de voir ceſt Eſtat reprendre ſa forme, & le luſtre que vingt annees d'vne entiere paix luy auoit acquis ſous l'heureuſe conduicte de deffunct noſtre grand Roy. Et que quatre ans de meſme repos luy ont terny ſous les iunes ans de noſtre Prince ſon fils. Auroit tant ſupplié & tant fait, que pour aduiſer aux moyens de ſon reſtabliſſement. Sa Maieſté auroit trouué bon de conuoquer l'aſſemblee des trois Eſtats de ſon Royaume (remede ſalutaire à ſes maladies deſeſperees) Voſtre grandeur a fait vne action digne du rang que vous y tenez, & de la pieté d'vn Prince ſi proche de ſa couronne. Toute la France Monſeigneur, vous en a l'obligatiõ. Comme celuy qui luy auez procuré le bien, par le moyen duquel elle eſpere recouurer la vigueur qu'elle a perduë, & ſe reuoir encore en nos iours. Auſſi floriſſante qu'elle ait oncques eſté, à voſtre grande gloire & à l'honneur & grandaur de

noſtre Roy : Mais comme ce n'eſt pas tout de donner le plan à l'ouurage ſi on ne baſtit deſſus. Auſſi ne vous ſera-ce pas aſſez d'auoir preparè la voye de ſon bon heur à noſtre France, ſi vous ne tenez main, que ceux qui ſont ordonnez pour la y conduire le facēt fidelemēt Car il ſeroit à craindre qu'eſtāt deſtournee du chemin, ou par la malice ou par l'ignorāce des guides, elle tombaſt en vn precipice plus dangereux que celuy duquel vous l'auriez penſé retirer. Qui feroit qu'au lieu des benedictions que vous deuez attendre d'vn ſi noble deſſein, voſtre grand nom courroit fortune d'en ſouffrir intereſt au contraire.

Or Monſeigneur, ie ne vous dy pas cecy ſans cauſe. La voix publicque retentit par tout, que ceſte aſſemblee ſi authentique ne peut rien produire de bon à noſtre France; d'autant que toutes les roües dont ceſte machine eſt compoſee, ne ioüent que par les meſmes reſſorts qui ont alteré les meſures publiques. Et quels deux points principaux de ſa conuocation, les Deputez ont reçeu dés l'entree le reſultat des reſolutions qu'ils en doiuent prendre. L'vn, portant deffences expreſſes de toucher à l'ordre du gouuernement & conduitte des affaires. L'autre de commandement precis de demander pour

principal article de leurs cayers, l'accomplissement des alliances d'Espagne. Si bien que n'ayans libres leurs mouuemens pour deliberer sur ces matieres. Il est à craindre que l'Estat n'en souffre, & que vostre grandeur n'en reçoiue le contentement qu'elle s'en estoit promis. Cela, Monseigneur, donne à tous les gens de bien qui viuent en cet Estat, vne fieure continuë & vne crainte qui n'aura point de cesse qu'ils ne voyẽt vostre grandeur remettre la main à cet ouurage pour le redresser à son plan naturel, & luy redonner la forme & les mesures qu'il doit auoir. Ce sont les vœux de toute la France, Monseigneur, qui vous supplie & vous coniure tres-humblemẽt que vous ressouuenant des protestations publiques par vous cy-deuant faites, de vos sermens solennels deuant la face de Dieu, & du rang que vous tenez en cest Estat. Tesmoins sans reproche, de la deuotion que vous auez à sa gloire. Il vous plaise reprendre courageusement le soin de ce bel œuure & veiller à ce que les ouuriers ne s'escartans de l'architecture publique. Ils tendent au but general du restablissement du bastiment, vnique dessein de leur conuocation.

A cela, Monseigneur, i'ose vous semondre de tant plus fort qu'y estãt interessé dou-

blement cõme François, & vostre seruiteur, ialoux de la gloire de mon pays & de mes Princes. Ie pensois estre deserteur de ma patrie, & de ce que ie dois à vostre grãdeur, si ne pouuant contribuer de la main à cet edifice, ie ne le faisois au moins de la langue, seul instrument de quelque efficace qui me reste, pour vous rememorer ce que vous deuez à cet Estat, & vous estre tesmoin & organe des affectiõ publiques desirees de vous en ceste action. Estant ce que vous luy estes vous luy deuez amour, & cet amour requiert de vous vn soin particulier de son bien, de son repos, de sa gloire, de tant plus qu'outre les obligations naturelles, vous vous y estes engagé librement par vos promesses sans autre semonce que de vostre zele. Ce trauail, Monseigneur, sera grand: Mais la vertu paroist en la difficulté. S'il est grand, il vous sera glorieux, ayãt vn obiect si meritant qu'est l'ordre & la paix d'vn si grand Estat. Trauail toutefois qui ne vous peut estre infructueux: Car si ceste franche volõté vous lie si estroictement à ce dessein, ses redeuãces vers vous luy seront de tant plus fort & plus estroictes. Si bien que de ceste chaine d'amour & de deuoir de vous à luy & de luy à vous vous ne pouuez que receuoir, luy beaucoup de bien vous beaucoup de gloire.

Et quant à cela, Monseigneur, vous ne pourrez estr esmeu par ces liens naturels de pieté à la patrie, si le deuez vous au paticulier interest que vous y auez & de bien & d'honneur? Puis que Dieu vous a fait naistre Prince; Prince du sang de France, & encores entres ses Princes, le premier. Qu'il vous a fait naistre capable de porter couronne. Ceste couronne, la premiere du monde; Ne vous sont ce pas des éguillons pressans pour vous induire à vous opposer de vostre pouuoir à ces torrans de confusion qui l'emportent? Penseriez vous vous garentir en son naufrage? Comme les Pilotes sont emportez à trauers des escueils par la violence d'vne bourasque de mer & s'y perdent: Aussi font les Princes ordinairemẽt dans les desordres de l'Estat, si de bonne heure ils n'en destournẽt l'orage. Et si encores vous n'estes assez esmeu par la consideration du bien, ne le deuez vous pas estre de l'honneur? Qui doit appeter la gloire que ceux qui sont nez de condition glorieuse? Appartient il qu'aux Aigles de regarde fixement le Soleil? Vos vœux & protestations infinies y ont si fort interessé vostre hõneur, qu'il en receura sans doute vn eschec, si vous ne faite voir à tout le monde que vous n'auez pas moins de solicitude & de courage pour bien acheuer que

vous auez eu pour bien commencer. Pensez vous que vos ennemis ne feissent profit de vostre refroidissemẽt, & qu'ils demeurassent muets dans vostre silence ? Mais le sont-ils? Comment le seroient-ils veu qu'ils font parler les murailles ? N'oyez vous pas ce qu'ils disent desia (impudemment toutefois?) que vous estes capable d'entreprendre non d'executer ? Que vous estes plein de propositions, vuide de resolutions ? Langues de viperes qui ne cõsiderẽt pas que vos actiõs sont sujectes à vne puissance superieure, à laquelle le deuoir & le respect vous commande de vous submettre & laisser le cours libre à ses volontez. Voudroient-ils point que violentant toutes choses, vous feusiez autheur de nouueau scandale. Et en suitte ample subiet à leurs calomnies? Ne sçauent ils pas que les affaires ont leurs âges, qu'ils les faut prendre en leurs temps & que la precipitation les ruine? Qu'à eux soit la violence & à vous la iustice. Qu'ils continuent leurs artifices, & vous vostre silence iusques à ce que la saison vous conuie de parler & de faire. Cette saison, Monseigneur, approch. Vous auez iusques icy sagement & prudemment laissé libres aux ouuriers les conferences de leurs desseins, & l'assemblage de leurs materiaux. C'est à la fonte de la chose qu'il vous faudra

contribuer

contribuer de voſtre ſoin, de voſtre conſeil, de voſtre courage. La où tous les vœux de la France vous conuient, où voſtre pieté vers elle vous inuite; Et la où elle eſpere vous voir genereuſement combattre. Le vice par voſtre vertu, la paſſion par voſtre zele, & le deſordre par voſtre prudence.

Si ceſte action n'eſtoit publique, ſi de ſa nature elle n'auoit la liberté de dire ce qui la bleſſe, ſi noſtre Roy par ſes patentes ne l'en auoit auctoriſee. A l'aduanture ſeroit-il, ſinon iuſte, au moins tollerable de luy impoſer des loix & captiuer ſes deliberations. Et à voſtre grandeur flechiſſant ſous la puiſſance de ſes arreſts, de n'auoir la bouche pour ce, que ſa Majeſté l'auroit fait: Mais eſtant compoſee des trois ordres de cet Eſtat, & que par les loix fondamentales d'iceluy, il leur eſt permis de dire franchement ce qu'ils eſtimēt luy ſeruir. Que par lettres authentiques publiees en mil endroicts, ſa Majeſté leur permet le libre vſage de leur aduis & de leurs plaintes, il ne ſeroit pas ſeulement iniuſte de les leur empeſcher: mais impie, & à voſtre grandeur bien fort reprochable de s'en taire. Penſez que ces procedures extraordinaires ne peuuent auoir leurs mouuemens dans la volonté de noſtre Roy: mais qu'elles en ſont conuerties, qu'elles en ſont deſguiſees afin

de leur donner passage. Que son âge encore tendre, ne luy permet de se roidir à ses conseils par vne entiere & parfaite cognoissance qu'il aye de leur valeur : mais que la passion de leurs autheurs se sert de sa bouche comme d'vn alambic pour en mieux distiler l'amertume, & sous les accidens d'vne douce potion y noyer le cœur de son Estat & soy mesmes. Si nous le cognoissons, le pouuons nous taire sans crime? Et vous Monseigneur, sur tous autres qui auez & l'auctorité de le dire & l'accez pour le faire. Si vous n'en estés esmeu du deuoir, soyez le au moins de compassion? Pauure Prince à qui rien ne deffaut que le temps. Admirable en esperance si les graces naturelles que Dieu luy a departies estoient secondees de la fidelité de ses seruiteurs. Prince auquel le mesme Dieu a reserué la gloire pour compagne de sa vie, si la malice du siecle ne l'en destourne. Qui a puisé dés le ventre les riches semences de la vertu de ses parens (Comme de deux abysmes) pour l'ornement de son Diademe : Mais que l'infidelité, l'auarice & l'ambition des hommes de ce temps sous les faux visages d'amour, de prud'hommie, & de bien publicq tasche d'estouffer, tasche d'oprimer. C'est à vous, Monseigneur, de luy en descouurir la fraude, la luy faire voir, la luy faire taster.

Asseuré que Dieu qui a tousiours eu en son
particulier nos Roys & cest Estat, donnera
à vos parolles efficace de persuasion, luy ou-
urira l'oreille pour vous entendre & le cœur
pour vous croire. Si bien que de commun ac-
cord remedians à tous ces menquemẽs, il ra-
menera sans doute ces violences aux plus sa-
lutaires aduis de tant de graues personnages
qui honorent de leur presence cette congre-
gation. Et si vous ne le faictes qui l'entre-
prendra? quelle saison attendez vous plus op-
portune? Quelle occasion plus riante? sçauez
vous pas qu'elle est chauue, & que si elle pas-
se vostre vie peut estre s'escoulera auant que
vne pareille se rencontre. Ce que vous pou-
uez faire apresent auec iustice ne se pourroit
cy apres sans violence. Puis que vous auez
procuré ce bien à nostre France, n'auez vous
pas interest qu'elle en iouisse? C'est vostre
gloire. Ouy mais direz vous quel honneur
d'entreprendre sans succez? A quoy ceste en-
tremise? A vous descharger au moins, Mon-
seigneur, du blasme que vous pourriez en-
courir par vostre silence. A illustrer de plus
en plus vostre n[illegible] à la posterité comme celuy
d'une autre Cassãdre qui auroit preueu le ma[l]
se seroit mis en deuoir d'y donner ordre.
Mais que le malheur du siecle n'auroit voulu
seconder. Prestez, Monseigneur, prestez à la

France vostre langue & vostre courage. Pensez vous que dans vne si notable assemblee il n'y ait pas nombre de gens de bien, de courage vrayement François, qui n'ont autre caractere empreint sur le cœur que le lys. Et qui tres-volontiers se mettroient au hazard d'vne disgrace pour le bien public & la descharge de leurs conscience ? Qu'il n'y ait point entr'eux de ces Fabius Maximus, de ces Attillius Regulus, qui preferent à leurs vies & aux commoditez de leurs familles les conseils vtiles à la patrie ? Et que ces personnages quelques promesses particulieres qu'ils puissent auoir faites, se voyans apuyez de vostre auctorité ne resilissent courageusement à ce qui sera de mieux, sçachans pour maxime veritable que les mauuaises promesses ne sont pas tenables. Et s'ils ne le font, malheur sur eux. Tesmoignage asseuré du renuersemẽt de ce pauure Estat: Car le sens s'esmousse & rebouche quand le destin empoigne les hommes au colet, disoit vn Ancien. Dieu blesse le sens à ceux de qui la diuersité s'approche. Et Iob, Quand Dieu veut affliger vn Estat, il emmeine despoüillez les Conseillers & met hors le conseil des sages, il destache le lien des Roys & leur sangle les reins, il oste la parolle aux homme diserts, & soustrait le conseil des anciens. Il espend le mespris sur les Princes, & lasche la cein-

ture des forts. Il oste la veuë aux chefs de la terre. Au moins aurez vous à contentement, Monseigneur, d'auoir contribué ce que vous deuez à cet ouurage, & quoy qu'il tarde le mal estant arriué, vostre prudence & sagesse sera recognuë & regrettee (mais à tard) & face Dieu que ie sois trompé. Neantmoins il vous est necessaire de le tenter, si vous aimez l'Estat, la grandeur de vostre Roy, & vostre honneur propre: Car si toutes choses demeurent en l'estat qu'elles sont. Qu'aura seruy ceste congregation que pour auctoriser dauantage le desordre, & se seruir d'elle pour establir de tant mieux les mauuais conseils les couurant de l'auctorité publique? Pour guerir les maladies du corps humain. On se sert de medecins experts qui en puissent recognoistre les causes & y donner les remedes propres. De mesme pour redonner à cet Estat malade sa premiere santé. Est il necessaire d'vser de l'experience de ceux que nous sçauons le pouuoir faire par les tesmoignages qu'ils ont rendus de leurs suffisances, extirpant dés la racine les motifs par vne purgation conuenable: Car comment le voudroit on souslager si on luy laisse l'vsage libre de ses appetits deprauez, & des conseils de ceux mesmes qui l'ont porté à la desbauche? En peu moins de cinq cens, Nous auons veu

deux saisons en ces affaires, l'vne florissante, opulante, tres-bien reglee, & tellement que dés le commencement de l'annee on voyoit iusques à vn sol la recete & despence ordinare de l'Estat, & le fōdz qui reuenoit de bon toutes charges payees, fonds tres-grand. On voyoit les deniers des receptes & des fermes si bien reglez qu'il ne s'y faisoit comme point de nonualleurs. Toutes les assignations si biē acquittees aux termes qu'elles valoient deniers comptans. Aussi l'Estat en estoit splandide, craint & redouté de tous. Apresent vn desordre par tout si extreme qu'il n'y a tantost plus de forme. Les deniers des receptes alterez : les fermes sinon diminuees au moins la plus part ruynees par la ruine des fermiers: & pour auoir preferé en icelles des hommes de neant à ceux qui les eussent bien maniees cōme si l'on n'eust visé qu'à se venger des directeurs precedans par vne apparance de plus grand menage & de soulagement public en la descharge de partie des droits d'icelles au profit du peuple sans diminutiō du prix, sans neantmoints en auoir bien consideré la fin & la peine que ce seroit si la faute de fonds & la necessité des affaires requeroit de restablir ce qu'ils ont ruiné, qui fera qu'au lieu de les auoir augmentees on les verra sans doute venir au rabais. Les assignations de l'Espargne

en tel eſtat, qu'elles ſont inutiles a ceux qui les ont, qu'en perdãt le tiers ou la moitié pour eſtre payez du reſte: & ainſi fonts manquant, porte ouuerte a nouueaux Edits, ſubcides, creation d'offices, & ainſi l'Eſtat expoſé à la meſme ruine & neceſſité qu'il eſtoit il y a trẽte ans, & à la meſme fortune qu'il a couru. ceſt à vous, Monſeigneur, de vous repreſenter ces choſes & les exagerer en ceſte aſſemblee afin de les ramener à l'ordre le meilleur par la conſideration des deux temps. Choix qui ſera de tant plus aiſé à faire, qu'en l'vn nous auons pour patron noſtre deffunct grand Roy qu'on peut dire auoir porté dans leſcrein de ſon eſtomach les plus reſolues & veritables maximes de bien reigner.

Sage en conſeil & vaillant au combat.

Qui nous empeſchera donc de ſuiure vne guide ſi excellente & nous conformer à ces methodes? la multitude eſt mere de confuſion ſpecialement es affaires de finance. Celles de France ſont tellement liees & enchaiſnees que la conduite en eſt bien plus aiſee es mains d'vn ſeul que de pluſieurs, outre l'incommodité des parties ayans affaire à tant de teſtes. Ceſt aduis ne ſera pas receu de tous les adminiſtrateurs mais ſuffit qu'il le ſoit comme il ſera des gens de biẽ d'entr'eux qui quit-

teront tres vollõtiers leur particulier intereſt pour les neceſſitez publiques, & en tout cas ſuffit il eſt neceſſaire, & que ſa Majeſté l'ait agreable, mais d'autant, Monſeigneur, qu'il pourra arriuer que pour rabattre ce grand effort que vous ferez ſans doute pour le bien de cet eſtat au changement de l'ordre eſtably aux affaires. On voudra pour accommoder toutes choſes & vous repaiſtre de quelque apparence de contentement choiſir vn milieu vous intereſſant en ceſte conduicte. Cela eſtant vous deuez conſiderer qu'en ce fait il n'eſt pas tant queſtion de vous y donner la part qui vous y eſt deuë, comme de trouuer vn moyen par lequel l'Eſtat puiſſe reprendre ſon luſtre & ſa vigueur. Au moins eſt-cela le but ou vos proteſtations & vos deſirs ont tẽdu des le commencement. Si voſtre quallité vous permettoit de vous donner le trauail requis en vne charge ſi penible qui ſera celle de ce reſtabliſſement, Certes Monſeigneur, toute la France auroit a ſingulier contentement de voir voſtre grandeur chargee de ce faix, & ſ'en ſentiroit infiniement ſoulagee, ſur les aſſeurãce qu'elle à tres certaines de voſtre affection & capacité : Mais s'il eſt expedient pour elle il ne le ſeroit pas pour vous meſmes, vous deuez euiter qu'il ne ſoit dit que vous n'ayez trauaillé que pour vous. Et que
ces

ces rumeurs passees n'ayent eu pour obiect que vostre consideration particuliere. C'est la c'est la, vostre interest, de faire voir à tout le monde que vous n'auez esté porté en cet action que de l'amour que vous auez pour vostre Roy & son Estat, que pour luy vous faites littiere de vostre particulier: Mais que vous n'en auez point. Que vostre faict propre ne vous touche que par le sien: Car ainsi le laisant en arriere, vous l'aduancez. Vous faictes vn coup d'Estat à vostre gloire, & luy donnez les aisles qui porteront la memoire de cet action à nos nepueuz pour estre celebree comme la plus Auguste de vostre vie.

Si vous gaignez ce poinct, Monseigneur, il vous sera facile de venir à l'autre qui touce les alliances d'Espagne. Puis que vous ferez aysement paroistre le preiudice qu'elles feroient à l'Estat. Dont les raisons sont si fortes & en tel nombre, que qui ne les voit pas, ne voit pas le iour & faict des nuicts en plain midy, raisons tant de fois representees par tant & tant d'esprits veritablement embrasez de l'amour de la patrie, que les rebattre seroit importun & les repeter inutilles. Outre

que ie me ſoubmettrois volontiers à toute rigueur, que ſi les voix libres des Deputez eſtoient recueillies ſur ce ſubiect, il ne s'en trouueroit pas de dix l'vne qui les approuue. Et pafferay plus outre, que ſi celles de tous les ſubiects du Roy y pouuoient eſtre receues, il s'en trouueroit ſi peu pour l'accompliſſement qu'elles ne vaudroient pas la peine d'en faire ligne de compte : Et quand nous n'aurions autre conſideration que le naturel de ces peuples. Cela nous feroit il pas vn aſſez fort moyen pour n'en ſouhaitter la communication ſuperbe, audacieux, Nous prompts & violens, ennemis capitaux de ces vices? Eſt-il poſſible que pour donner vne femme à noſtre Roy, & vn mary à Madame. il nous les faille prendre des mains de ceux qui depuis cent ans ne trauaille qu'à noſtre ruine & qui penſent en icelle baſtir les fondemens d'vne Monarchie de l'Europe? Qui ne ſe ſont iamais occupez qu'à nous harſeler, ſoit par guerres ouuertes ou inteſtines, qu'aucun lien de parante le n'apeu retenir de le faire. Qui ne ſe ſont pas contentez de voyes de faict: mais y ont adiouſté toutes ſortes d'attentats ſur les vies de nos Roys. Bref qui n'ont eſ-

pargné aucun moyen pour contenter ou leur haine ou leur ambition. N'y a il plus de maisons souueraines au monde qu'il faille passer par ceste necessité de receuoir à nostre ennemy pour nous donner des Princes qui nous commandent ? Que nous baisions à la bouche ceux qui nous voudroient auoir deuorez ? Qui nous ont despoüillez de nostre bien, & ne beent qu'apres ce qui nous reste ? Miserables que nous sommes, nous voyons le gouffre & nous nous precipitons dedans. Serons nous tousiours ministres des passions de nos voisins ? Voulons nous estre si charitables de nous perdre pour establir leurs affaires ? Ne void on pas que ces conseils ont passé les Alpes pour venir à nous? Et bien que pour les rendre plausibles & receuables, on n'ait peut estre representé que l'egalité des aages & des maisons & l'ẽtretenemẽt de la paix entre ces Princes. Neantmoins les Autheurs n'ayans assez d'artifice (Ces alliances estans plus noüees) de persuader de nouueaux dessings & conseiller de nouuelles entreueues à Bayonne aussi funestes que celles de soixante cinq auant que de donner la forme au bastiment. On pose les fondemens

&puis l'on baſtit deſſus. Les ſages de ce monde en font autant en leurs deſſins. Ilz embarquent ceux qu'ilz veulent tromper par des apparences ſpecieuſe, & apres les auoir engagez en ſorte qu'ilz ne s'en puiſſent deſdire, ils les manient par apres à lextremité qu'ils veulent, ou ilstrouuent en fin le precipice de leur ruyne. Bon Dieu que diroit à preſent noſtre grand Roy, Ce grand Prince, qui mourant nous auoit laiſſé tant de baux preparatifs a la gloire, tant de veſtiges certains pour aller droictement au temple de paix, s'il en voyoit ſi toſt entre nous la piſte effacee la memoire eſteincte? & que ceux es mains de qui il les auoit deppoſez facent ce tort à ſa vertu preferant des aduis contraires, de faire vne offrande ſouëfue à ſon ennemy de ce qu'il auoit de plus cher, & priuer par ce moyen ſa geniture de la gloire de venger ſur luy les offences de ſon pere & les ſienes ? d'auoir laiſſé vn ieune Mars au monde auquel auec la naiſſance il auoit donné le courage & la paſſion d'aller hardiment reprendre ſur la teſte du rauiſſeur ſes couronnes rauies & neantmoins qui ſous les apas d'vn mariage hors de ſaiſon inegal en tant de ſortes on luy enveille deſtourner l'occaſion? Monſei-

gneur ces actions sont publiques aussi sont les Roys. Toute la France à interest particulier de contribuer aux mariages de ces Princes, de ses ieunes Princes, si elle participe à leurs maladies ne le doit elle pas à leurs contentements? vous deuez donc Monseigneur, tenir la main puis que ceste resolution est vn des points principaux de la conuocation desdits trois Estats, qu'il ne se passe rien de violent, & que sous ombre de la demande qui en pourroit estre faicte par les cahiers des prouinces suiuant les commandemens qui en ont esté fait aux depputez, ou les delaiz qu'ils en pourroient faire à l'arbitrage de sa Maiesté. Ou pour mieux dire des autheurs de ses conseils. On ne passe cet article, sans autre aduis mais faire en sorte qu'il soit meurement deliberé sur icelluy en plaine assemblée d'Estats. Afin que la deliberation estant faite selon les loix, la determination en soit suiuie, au grand bien de l'Estat à l'honneur de nostre Roy, à la gloire & descharge de vostre Auguste nõ.

FIN.

